

DEPARTEMENT DE LA REUNION

ARRONDISSEMENT DU VENT

CANTON DE SAINT-DENIS

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1972

SEANCE DU MERCREDI 29 MARS

L'an mil neuf cent soixante douze, le MERCREDI 29 MARS, à SEIZE HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en Deuxième Session Extraordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - GERARD Marc - BEDIER Francis - BOURHIS Camille - TESSIER Jacques - CHANE KUNE Maurice - FOSSARD Charlemagne - Docteur THEVENIN Marc - SERS Henry - BOYER Bruno - RIVIERE Maxime - APAVOU Antoine - ROBERT Valère - FONTAINE Frantz - Mme ROCHE Valère - MM. LICHARDY André - AFPEJEE Abdoul-Hack - TOMI Maurice - Mme FUTHAZAR Hugues - MM. TANDRYA Fred - MONDON Jean-Claude - LAPIERRE Marcel - Mme PAYET André - M. RAMASSAMY Adolphe - AFPEJEE Jack - LAURET Gérard - BOYER Eric - DE BALBINE Alexandre -

Etaient représentés :

M. FERRERE Chantilly	par M. HOARAU Marcel
M. le Docteur MAINGARD Paul	par M. GERARD Marc
M. NATIVEL Philippe	par M. LEGROS Auguste

NOTA - Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 6 AVRIL 1972 et que le nombre de Conseillers présents a été de 29 sur 37 Conseillers en exercice.

Absent excusé :

Mme BENARD Jules

Absents non excusés :

Mme JASMIN Eléopold - NANDO Raymond - PICARD Antoine -

Monsieur BOYER Eric est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le MAIRE constate que le quorum est atteint et que le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

LE MAIRE,

